

## **INFORMATION MEDICALE CONCERNANT LES XENOGREFFES (OS D'ORIGINE ANIMALE)**

Les xéno greffes sont des substituts osseux d'origine animale permettant d'augmenter le volume osseux. Il s'agit de matériaux à propriétés ostéoconductrices (guidant la formation de l'os). Les xéno greffes sont souvent utilisées avec des membranes, certaines étant d'origine bovine.

Les substituts osseux sont des dispositifs médicaux de classe III bénéficiant du marquage CE. Ces matériaux répondent à la norme NF EN ISO 22794 (application de la gestion des risques, contrôles de l'origine, de la collecte et du traitement, validation de l'élimination et/ou de l'inactivation des virus et autres agents responsables d'encéphalopathie spongiforme transmissible (EST))

L'intervention peut être réalisée sous anesthésie locale ou générale selon le caractère invasif de l'acte (taille de la lésion, rapport avec les structures de voisinage) et/ou le statut médical du patient (pathologie médicale, coopération, état psychologique...).

Les suites opératoires normales peuvent être : l'œdème, la douleur, éventuellement la limitation de l'ouverture de la bouche, ainsi qu'un saignement de quelques heures.

Tout acte chirurgical, même bien mené, comporte des risques de complications immédiates ou tardives, qui doivent cependant être relativisés au regard des bénéfices attendus :

- Hématome et saignement persistant,
- Inflammation ou infection loco-régionales
- Sinusite maxillaire
- Exposition, perte ou échec du greffon,

En cas de complications, il est conseillé de prendre contact avec votre chirurgien.

Les xéno greffes sont des actes qui ne sont pas inscrits à la nomenclature de la sécurité sociale.

**Dans le cadre de la consultation, il vous a été exposé, pour votre cas précis, les risques et les effets secondaires de cet acte.**